

I. TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGE(E) DE LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AUTORITE DE REGULATION DU MARCHE DES CAPITAUX DU BURUNDI

1. Description du poste

Sous la supervision du Directeur de la Recherche et du Développement, Education et Sensibilisation du Public, le(a) chargé (é) de la recherche et développement suit une vision et un leadership dans l'organisation institutionnelle de l'Autorité de Régulation du Marché des Capitaux « **ARMC** », ainsi que dans le développement et la réglementation du marché des capitaux au Burundi. Le (la) chargé(é) de la recherche a pour mission de faciliter le développement du marché des capitaux pour la mise en œuvre des stratégies de promotion et développement dans tous les aspects de ce marché au Burundi. Un accent particulier sera mis sur la facilitation de la création d'un marché des titres financiers qui sera ordonné, équitable, efficace et transparent.

Le ou la chargé(é) de la recherche et développement ne peut entreprendre toute autre activité lucrative ou accepter un autre emploi susceptible d'avoir un impact négatif sur sa performance ou générer un conflit d'intérêt.

2. Tâches et Responsabilités

Les tâches et responsabilités du (de la) chargé (e) de la Recherche et Développement sont les suivantes :

- Produire et publier des rapports des principaux développements dans le secteur des marchés financiers ;
- Produire et publier les rapports périodiques (trimestriels et semestriels) et annuel en se concentrant sur les indicateurs d'analyse, de liquidité et de solidité financière ;
- Rédiger le rapport sur les questions non résolues concernant les pièces reçues des institutions financières ;
- Mener une supervision du marché en se basant sur l'évolution du secteur des marchés des capitaux par le biais de la compilation des communiqués de presse imprimés, des publications physiques ou en ligne ;
- Informer les superviseurs hiérarchiques sur les questions non résolues pour une action urgente ;
- Evaluer l'impact des changements dans le personnel clé, les propriétaires et les auditeurs des entités agréées ou autorisées ;

- Examiner les informations reçues d'autres entités tierces et faire des propositions ;
- Identifier les problèmes ou erreurs dans la base de données et suggérer des solutions ;
- Examiner le profil du risque de l'établissement agréé ou autorisé sur base de la cartographie des risques ;
- Effectuer une évaluation pour examiner l'information financière, la cohérence des données et les infractions aux lois et règlements ;
- Fournir des informations et des statistiques sur les activités de négociation de valeurs mobilières et d'autres intermédiaires pour information et prise de décision ;
- Examiner la nature des plaintes et les gérer ;
- Vérifier l'exactitude des pièces reçues des entités autorisées ;
- Evaluer les changements liés au nom et à l'enregistrement des entités ;
- Evaluer les performances de la Direction de l'entité autorisée ou agréée, les tendances et l'existence de lacunes réglementaires potentielles ;
- Gérer et maintenir la base des données ;
- S'assurer de l'exactitude des données saisies dans la base des données et tenir à jour une évaluation des risques de l'entité autorisée ou agréée ;
- Exiger de l'entité autorisée ou agréée qu'elle fournisse un rapport professionnel sur des informations particulières dont l'Autorité de Régulation a besoin ;
- Collecter les informations sur l'évolution de l'entité agréée ou autorisée du marché ;
- Effectuer les calculs statistiques détaillés et analyser les états financiers pour la compilation des rapports.
- Veiller à ce que les recherches menées sur l'évolution du marché des capitaux, la littérature et les pratiques soient en adéquation avec les meilleures pratiques internationales ;
- Elaborer les signes distinctifs et officiels de l'Autorité ;
- Exécuter toute autre tâche attribuée par le supérieur hiérarchique.

3. Profil du candidat(e)

- Etre de nationalité burundaise ;
- Avoir un diplôme de niveau Maitrise en Economie, en Finance, en Gestion financière, en Droit des affaires ou dans les domaines similaires issu d'un établissement d'enseignement supérieur reconnu comme tel au Burundi ;
- Avoir suivi des formations professionnelles dans le domaine ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le domaine avec d'excellents compétences organisationnelles et administratives ;
- Avoir une bonne compréhension des institutions de services financiers, des marchés de capitaux et des produits dérivés ;
- Avoir une aptitude avérée à effectuer une mission diligente complète, y compris une analyse financière des institutions financières, telles que les banques, les institutions financières non bancaires et les fonds de capital-investissement ;
- Avoir des compétences en négociation hautement développées et avérées pour produire des effets positifs auprès des interlocuteurs de haut niveau, tant internes qu'externes, et pour comprendre quand et comment appliquer le tact, exercer de l'influence, maintenir une ligne ferme, nouer ou rompre les contacts, comprendre les lignes non écrites d'influence et se comporter en conséquence ;
- Avoir des compétences analytiques avancées et la capacité à prendre des décisions judicieuses avec de solides compétences en matière de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ;
- Avoir la capacité de gérer et d'influencer le changement tout en gardant à l'esprit les intérêts nationaux ;
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique Word, Excel, Power point, Logiciel de base de données ;
- Avoir des idées innovantes et des compétences organisationnelles bien développées ;
- N'avoir pas été révoqué de la fonction publique, de la police nationale ou de l'armée et de la magistrature ;

- N'avoir pas encouru de servitude pénale ;
- Avoir des attestations de notations qui attestent de bons résultats en milieu de travail ;
- Avoir une très grande capacité de compréhension et avoir participé au processus de développement du marché des capitaux du Burundi ;
- Avoir une très grande compréhension et avoir participé aux initiatives régionales d'intégration des marchés financiers de la Communauté d'Afrique de l'Est, seraient un atout ;
- N'avoir pas dépassé 40 ans au moment de la date de clôture de dépôt des candidatures ;
- Les candidatures féminines sont encouragées.